



# **Réunion d'information : renouvellement des contrats d'enlèvement de véhicules**

Vendredi 14 février 2020

# Présentation des intervenants

## DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Arnaud Stotzenbach** : Directeur
- **Roxanne BEYER** : Adjointe à la cheffe du bureau des marchés
- **Laure BARBARIN** : Adjointe au chef du service achat 3 « espace public »

## DIRECTION DE LA PREVENTION, DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

- **Joan YOUNES** : Sous-directrice de la régulation des déplacements

## DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

- **Isabelle PATURET** : Cheffe de la section des fourrières

# Sommaire

**01** Présentation des  
acteurs

**02** Marchés  
d'enlèvements de  
véhicules

**03** Planning

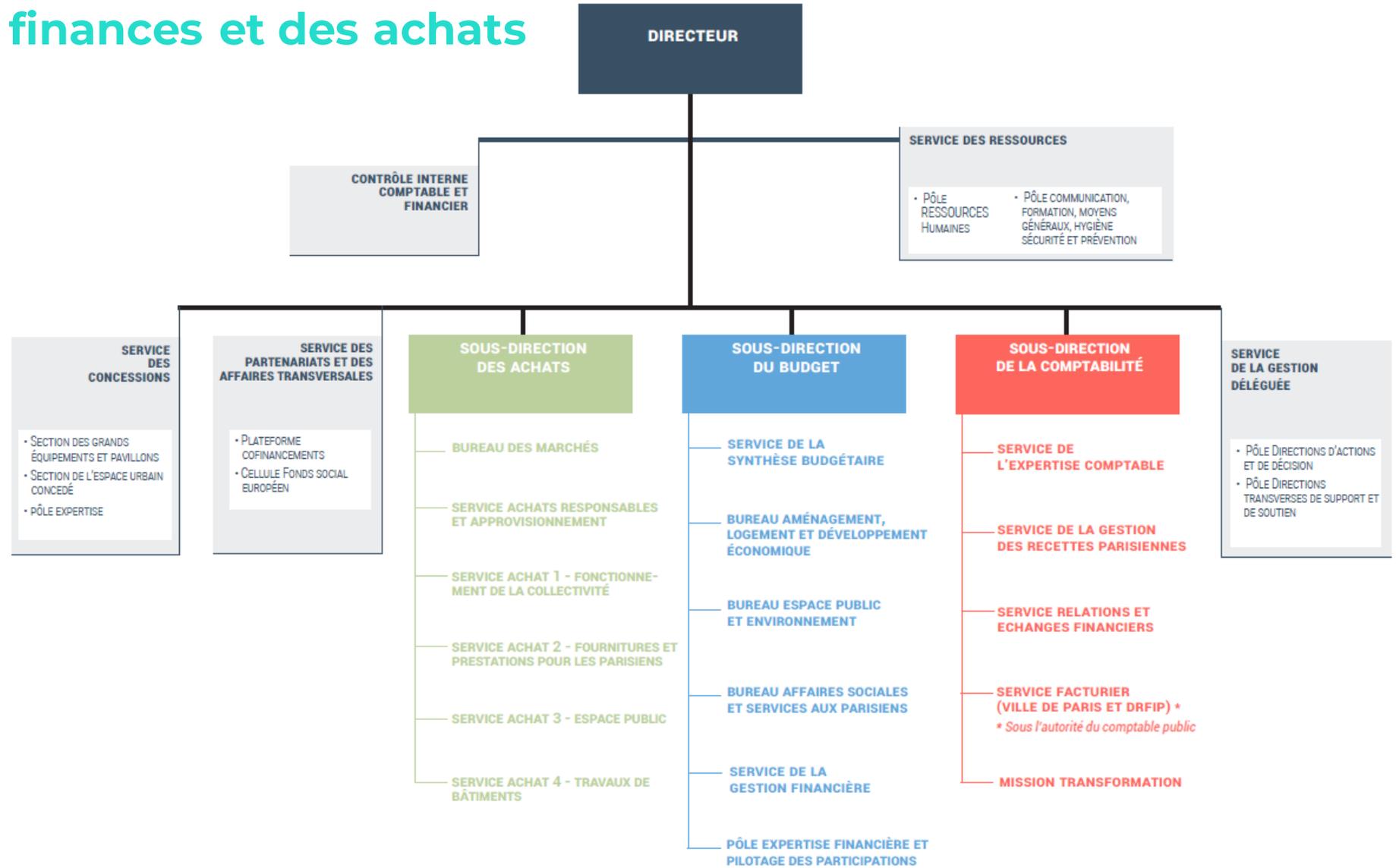
**04** Répondre à un  
marché public

**05** Questions/  
réponses

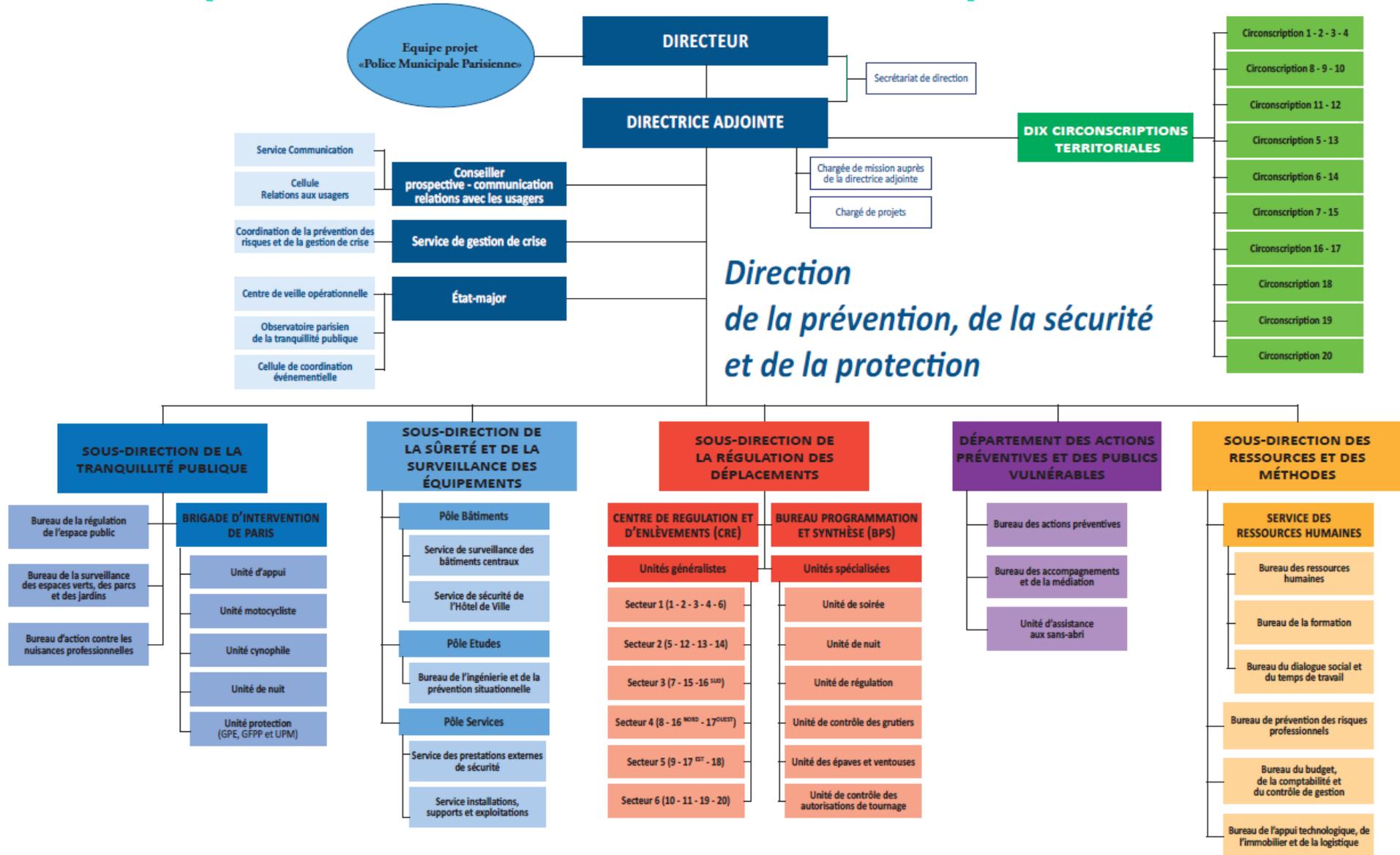
# 01

## Présentation des acteurs

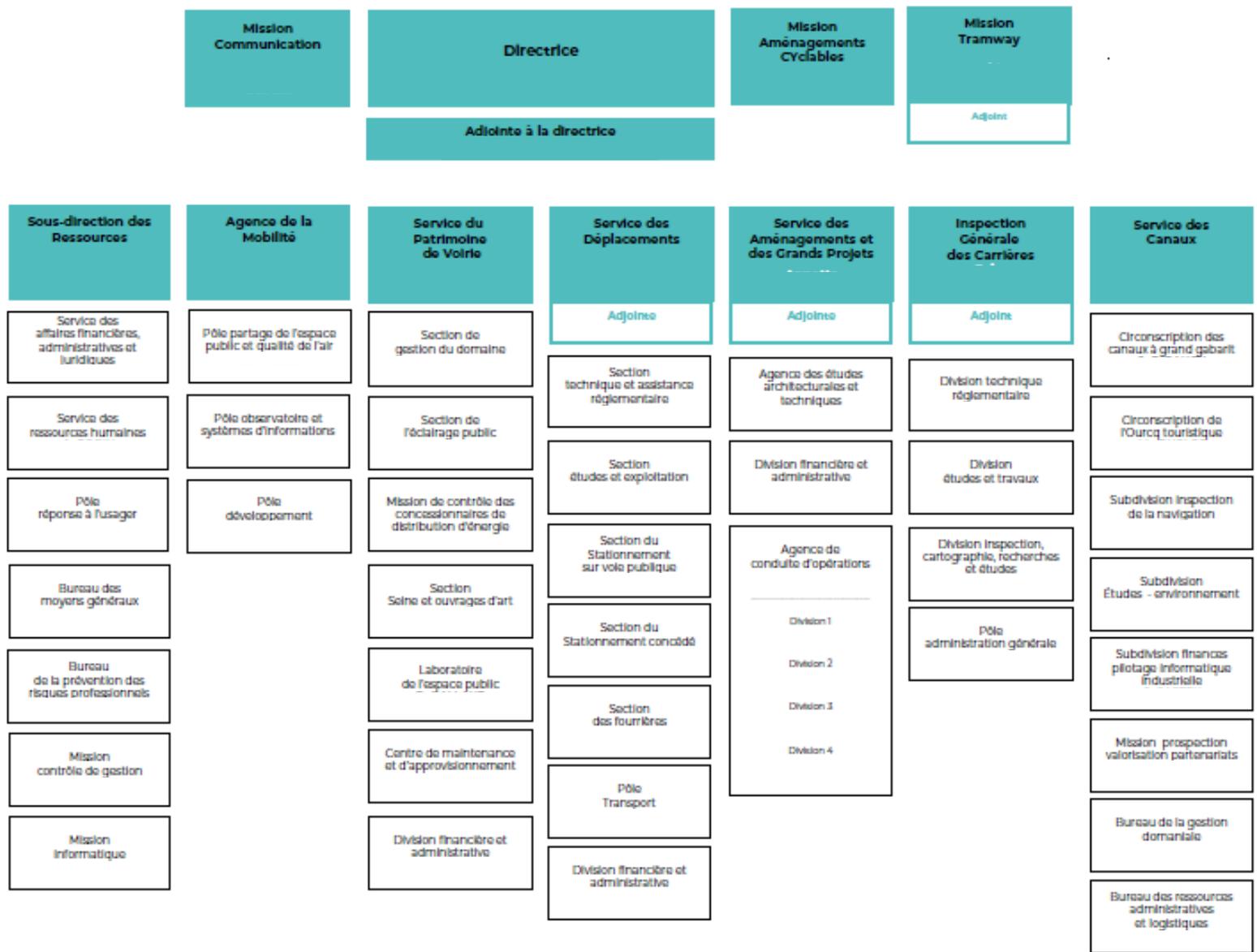
# La direction des finances et des achats



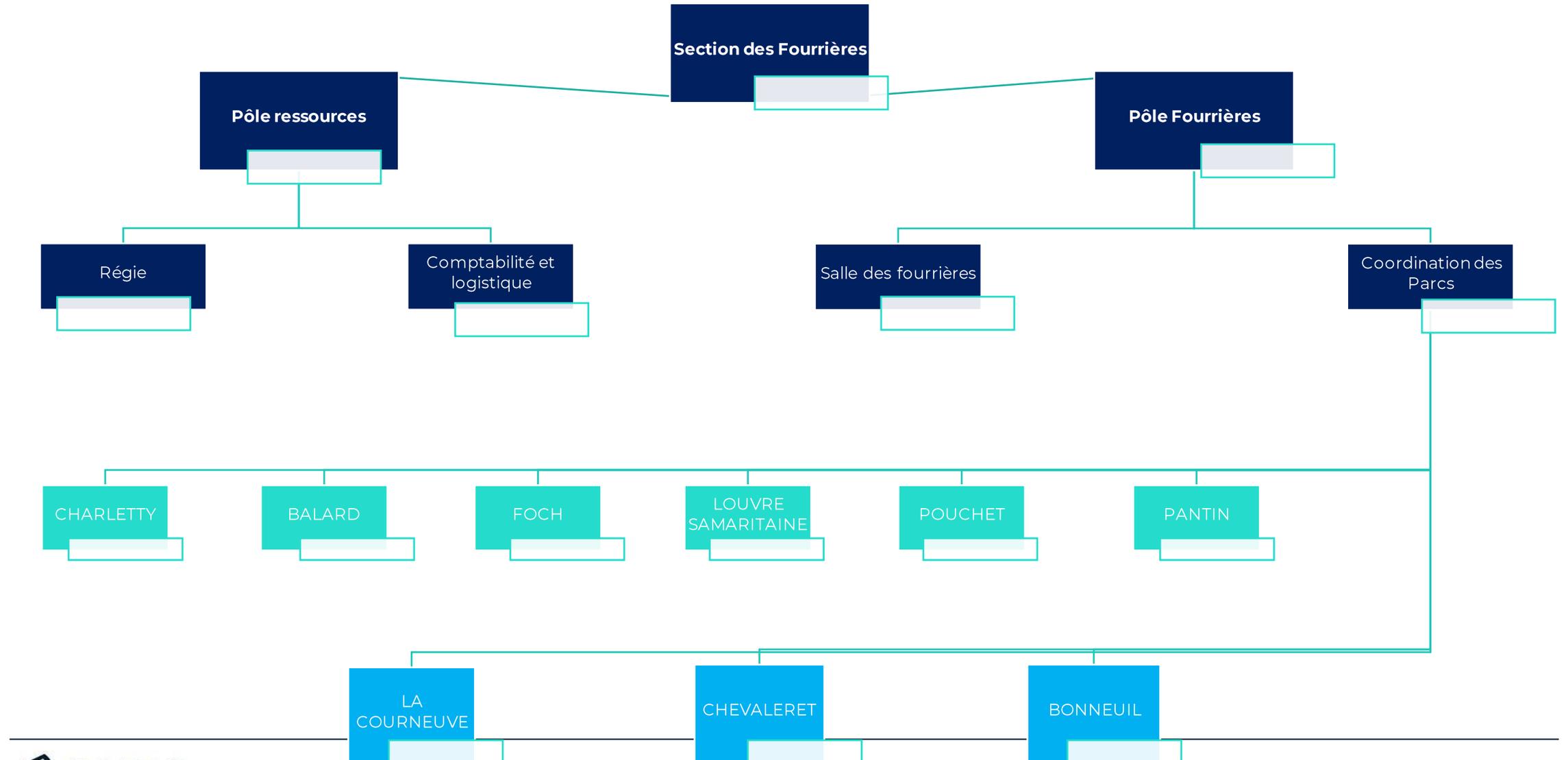
# La direction de la prévention, de la sécurité et de la protection



# La direction de la voirie et des déplacements



# La direction de la voirie et des déplacements : service des fourrières



# 02

## Marchés d'enlèvements de véhicules

## Contexte : transfert de compétences

Les contrats d'enlèvements de véhicules et de transferts gérés par la préfecture de police ont été transférés à la Ville de Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'ensemble de ces contrats arrivant prochainement à leur terme, il convient de les relancer.

## Contexte : allotissement actuel

### • 3 lots jours :

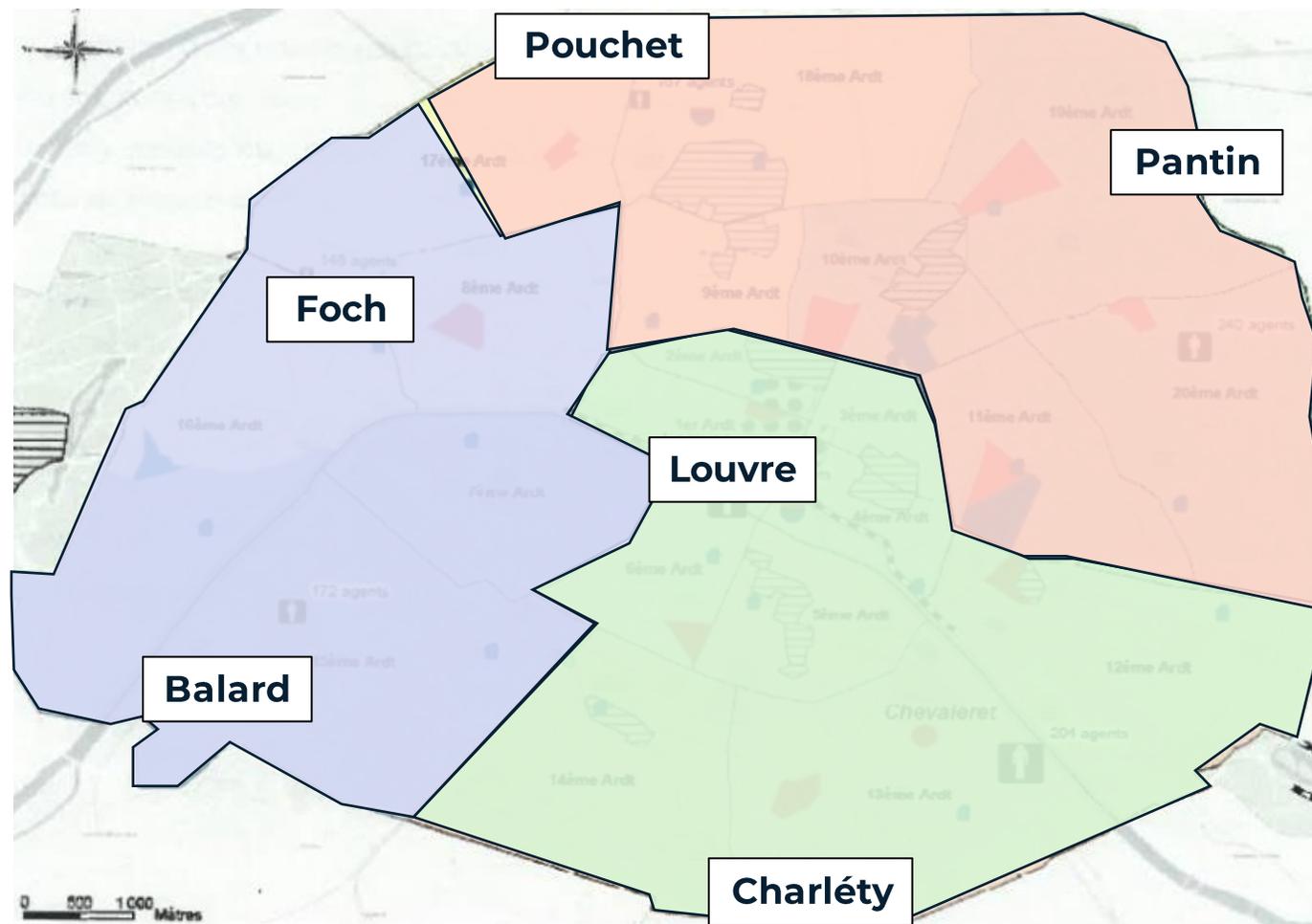
- Secteur Louvre-Charl ty
- Secteur Pouchet-Pantin
- Secteur Foch-Balard

### • 2 lots nuits :

- Secteur Nord
- Secteur Sud

### • 1 lot Transferts

### • 1 lot poids lourds



## Contexte : historique des demandes d'enlèvement

Sur l'année 2018, **459 455 demandes** d'enlèvements ont été transmises aux titulaires.

Sur ces 459 455 demandes, plus de **150 000 enlèvements** ont été réalisés.

## Contexte : première relance

La Ville a travaillé sur la relance de tous les lots d'enlèvements et de transferts afin de proposer un marché cohérent et pour faciliter le coté opérationnel.

Une consultation a été lancée en octobre dernier afin de renouveler ces contrats et a été déclarée sans suite le 28 janvier 2020.

Une nouvelle consultation sera lancée avant l'été avec un cahier des charges retravaillé.

## Objectifs du renouvellement des marchés

- Une motorisation des véhicules d'enlèvements **sans diesel** ;
- Une **meilleure qualité de service** :
  - Une limitation des dommages matériels ;
  - Un meilleur temps de réponse ;
  - Un meilleur taux d'enlèvement ;
  - Une optimisation des process.
- **Des coûts** d'enlèvements limités.

## Préfourrières et fourrières

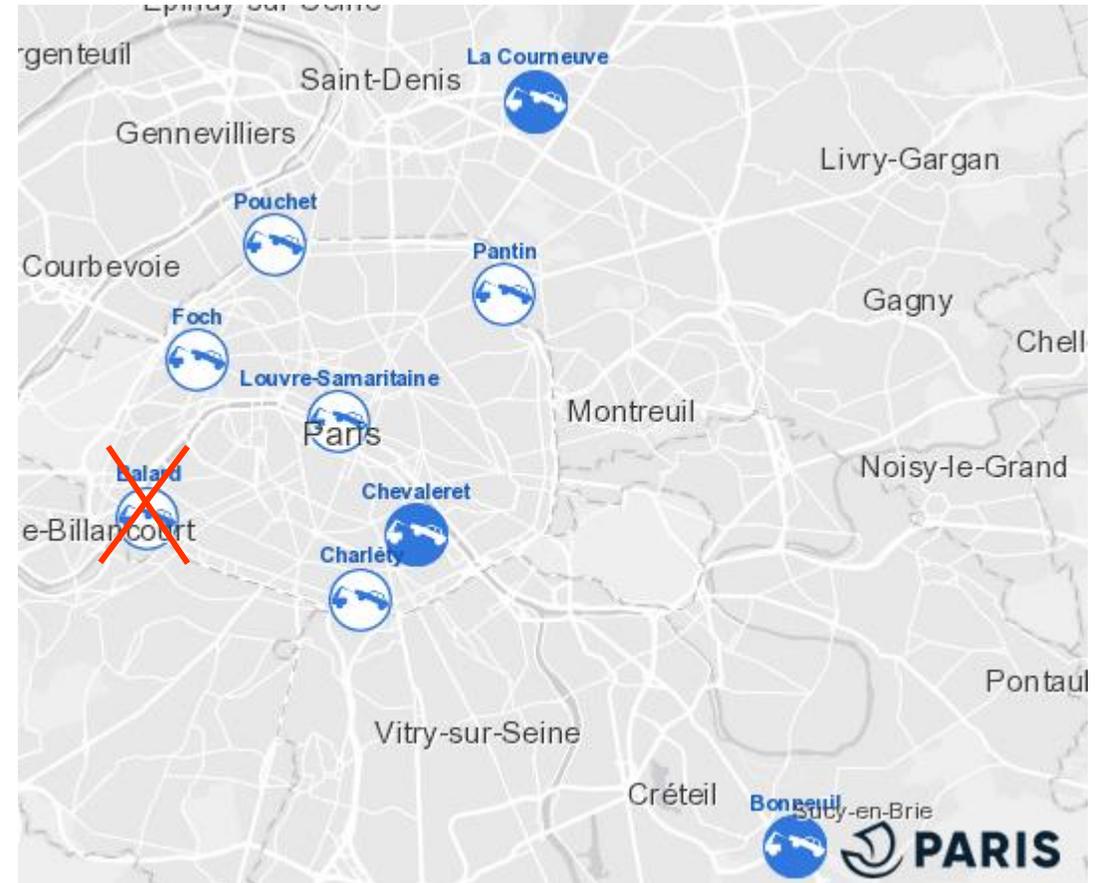
### - 5 préfourrières :

- Pantin ;
- Pouchet ;
- Foch ;
- Louvre ;
- Charléty ;

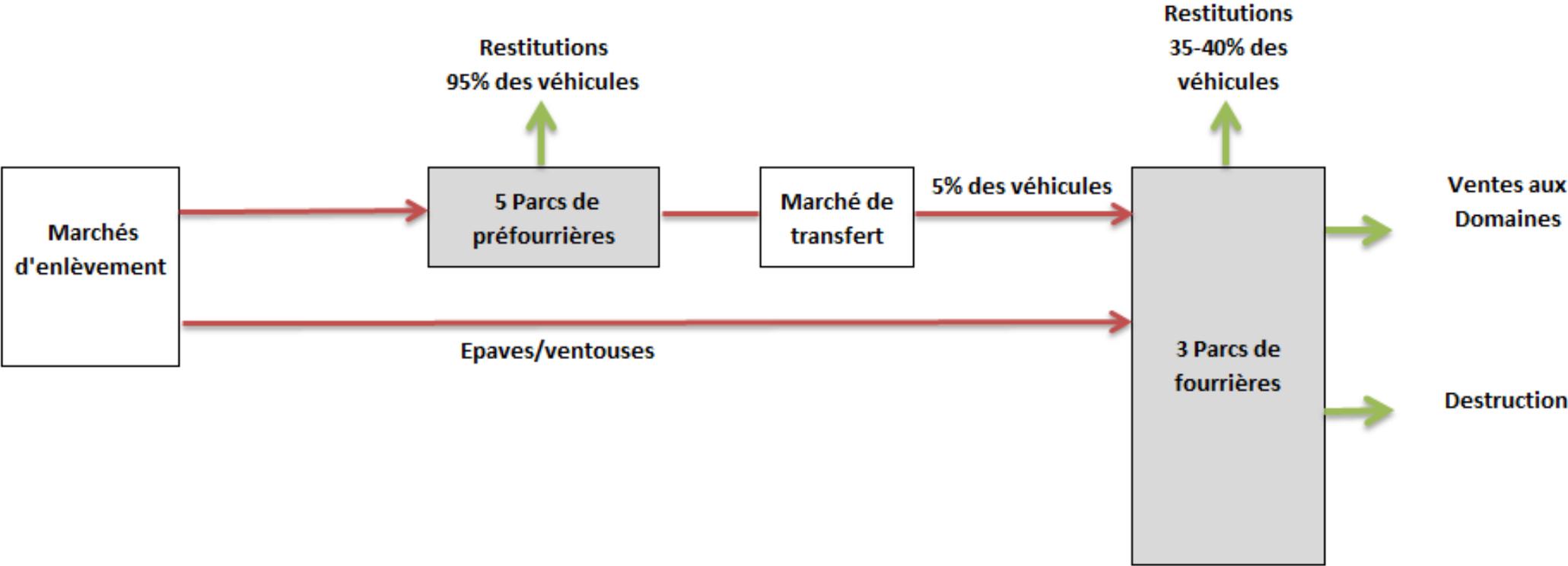
Fermeture de la préfourrière de Balard

### - 3 fourrières :

- La Courneuve ;
- Chevaleret ;
- Bonneuil.



# Préfourrières et fourrières

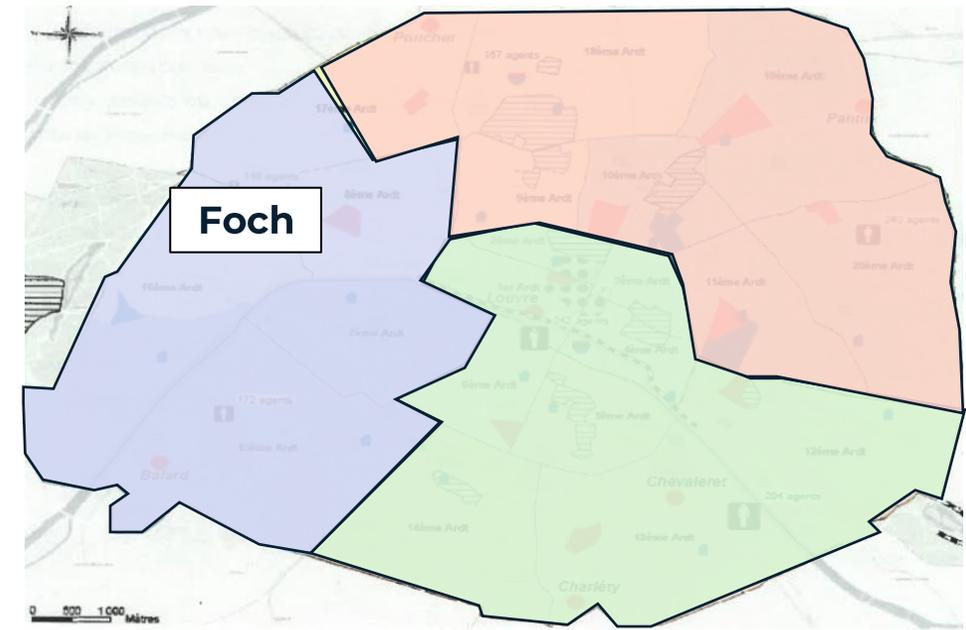


## Préfourrières et fourrières

### Préfourrière Foch

Parc Etoile-Foch  
avenue Foch  
75016 Paris

La préfourrière est située en sous-sol, limitant la **hauteur maximum à 1,90m.**



## Préfourières et fourrières

### Préfourière Louvre

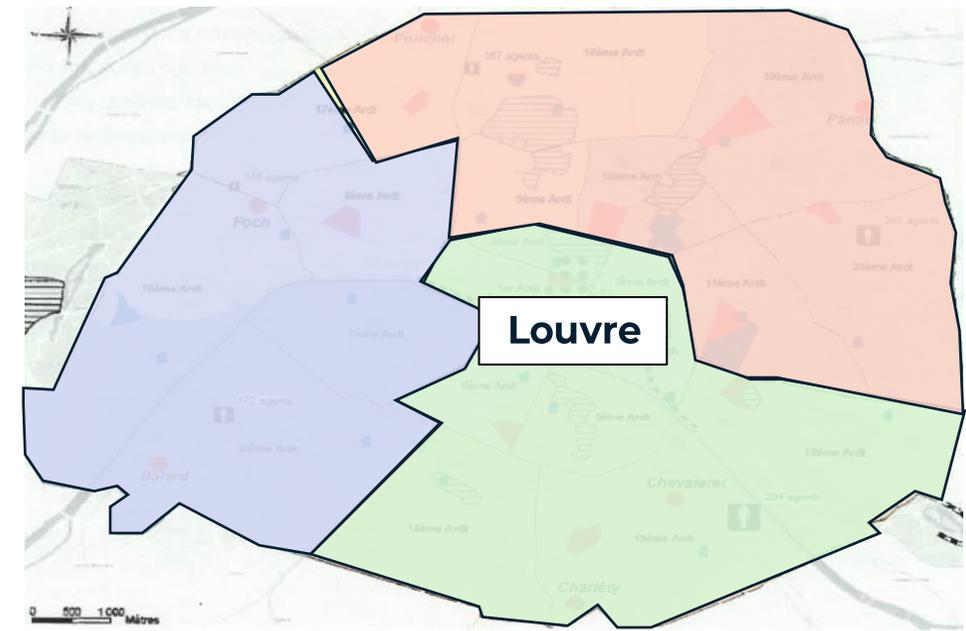
Place du Louvre

Parking Louvre-Samaritaine

Niveau -4

75001 Paris

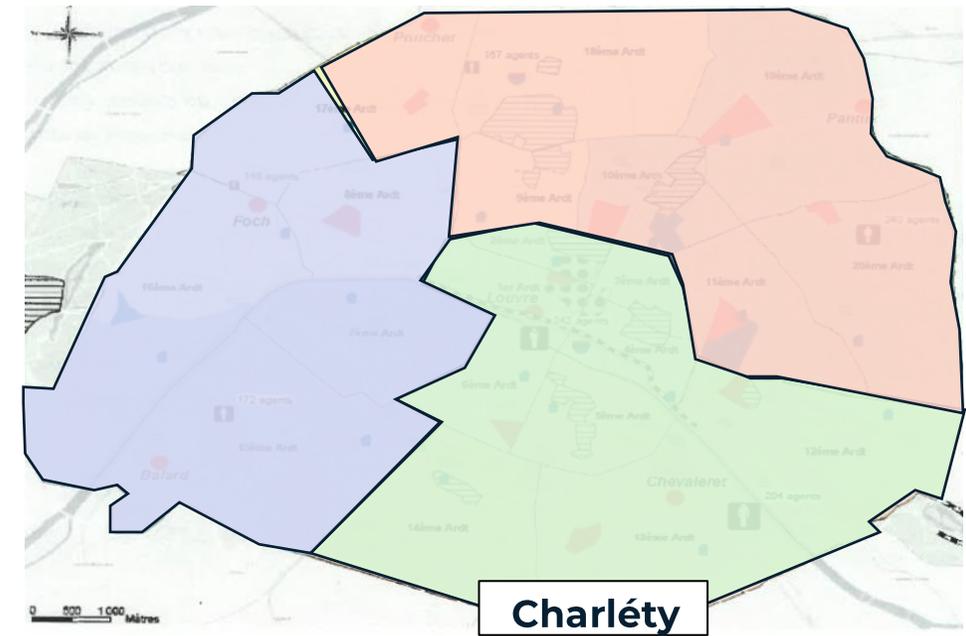
L'accès au parking se fait par une rampe à sens unique de circulation, d'une largeur maximum de 3m. La préfourière est située en sous-sol, limitant la **hauteur maximum à 1,90m**. La zone d'expertise a une largeur de 3m et une longueur de 15m.



## Préfourières et fourrières

### Préfourière Charléty

Parc Charléty-Thomire, rue Thomire,  
à l'angle de la rue Francis de Miomandre  
75013 Paris

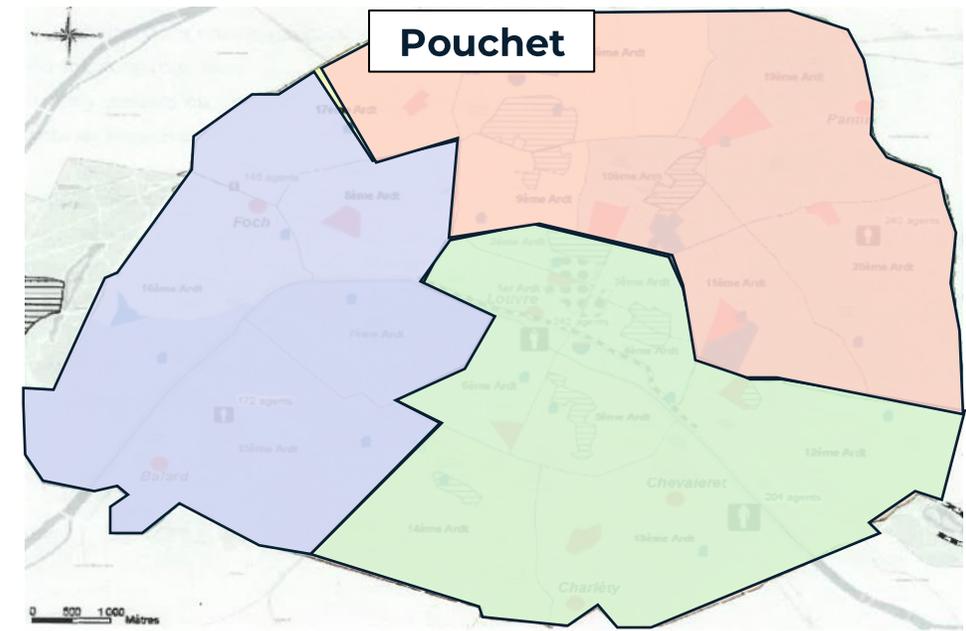


L'accès au site se fait par l'ouverture de deux barrières de 5,90m de large. **La hauteur est limitée à 1,90m**, la préfourière étant en sous-sol. La zone d'expertise, large de 3,90m, est longue de 36m ce qui permet d'accueillir 3 grues en charge.

## Préfourrières et fourrières

### Préfourrière Pouchet

3, boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy



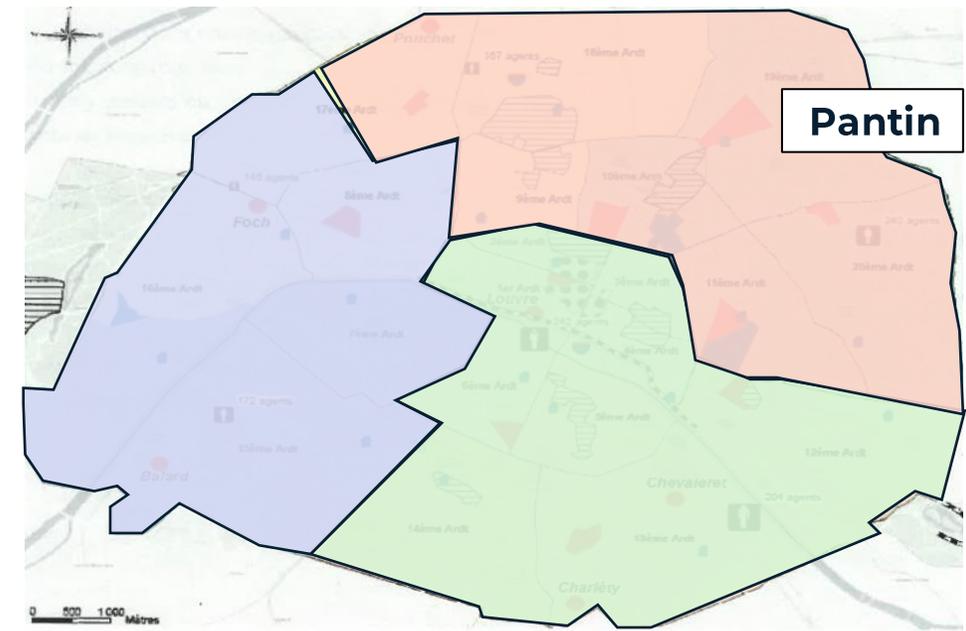
La préfourrière est située en plein air. Elle présente les contraintes suivantes :

- difficulté de manœuvrabilité due à l'accès du site en S ;
- dos d'âne de sécurité à l'entrée (boulevard) ;
- présence d'un sas d'entrée et de sortie avec bornes escamotables.

## Préfourrières et fourrières

### Préfourrière Pantin

15, rue de la Marseillaise  
75019 Paris



Un portail, de 6,80m de large, donne accès au parc. Au-delà du portail, deux barrières servant à effectuer les entrées d'un côté (5,90m de largeur) et les sorties de l'autre (6m de largeur) donnent directement accès au parc et à la zone d'expertise.

La zone d'expertise est de 10m de long sur 4,80m de large.

La préfourrière est située en plein air et n'a pas de contrainte pour le déchargement des véhicules.

## Préfourrières et fourrières

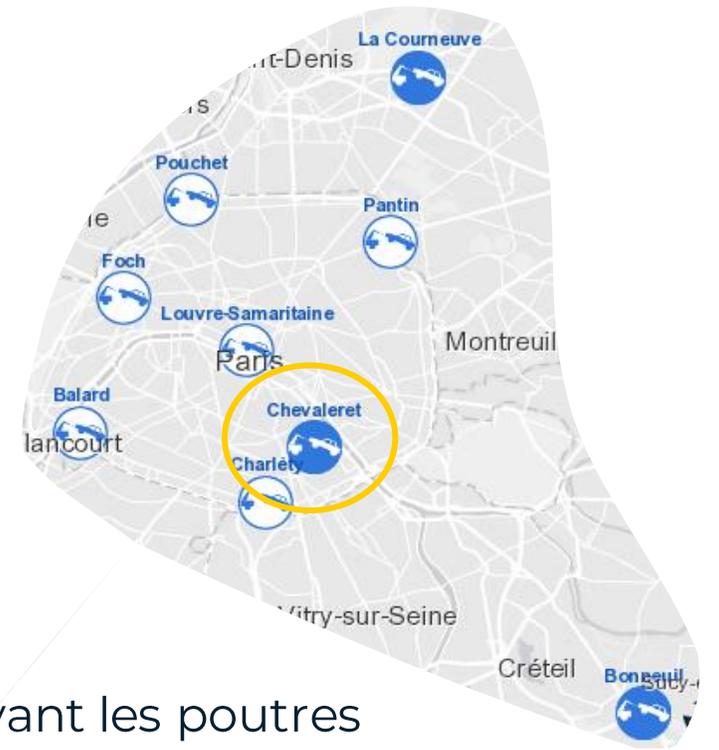
### Fourrière de Chevaleret

5 square Dunois (au niveau du 97/99 boulevard Vincent Auriol)  
75013 Paris

Le parc est **limité en hauteur entre 1,90 mètre et 2,00 mètres** suivant les poutres rencontrées.

L'accès et la sortie s'effectuent sur une seule et unique rampe ayant une pente de 17%.

Concernant le placement des véhicules, ceux-ci doivent être impérativement garés le capot côté allée ce qui implique parfois, l'utilisation de Gojak pour le stationnement.

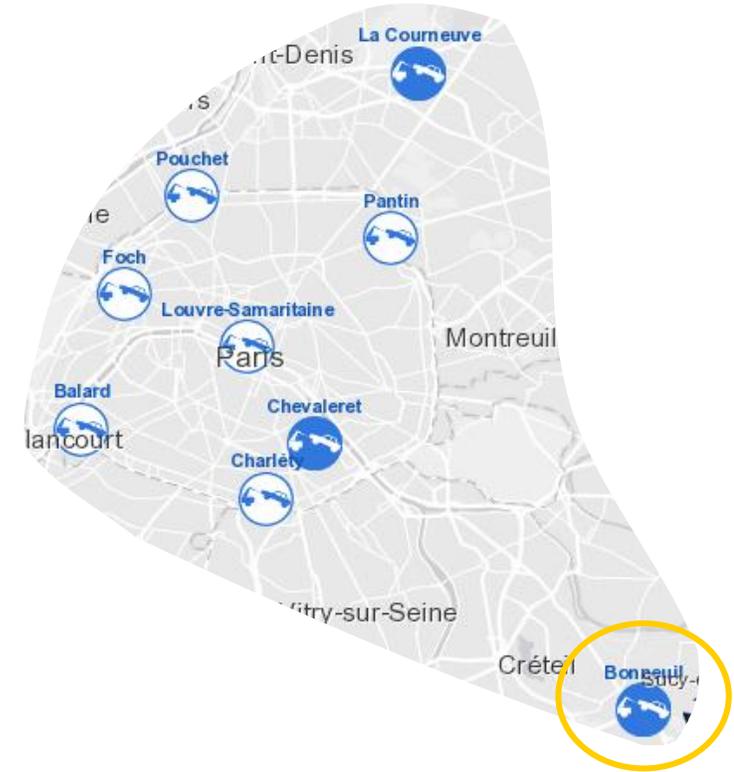


## Préfourrières et fourrières

### Fourrière de Bonneuil

Zone Industrielle de la Haie Griselle  
11 rue des Champs angle de la RN 19  
94380 Bonneuil-sur-Marne

Ce parc est situé en extérieur. Il peut être ouvert exceptionnellement 7j/7 et 24h/24 pour réceptionner des véhicules.



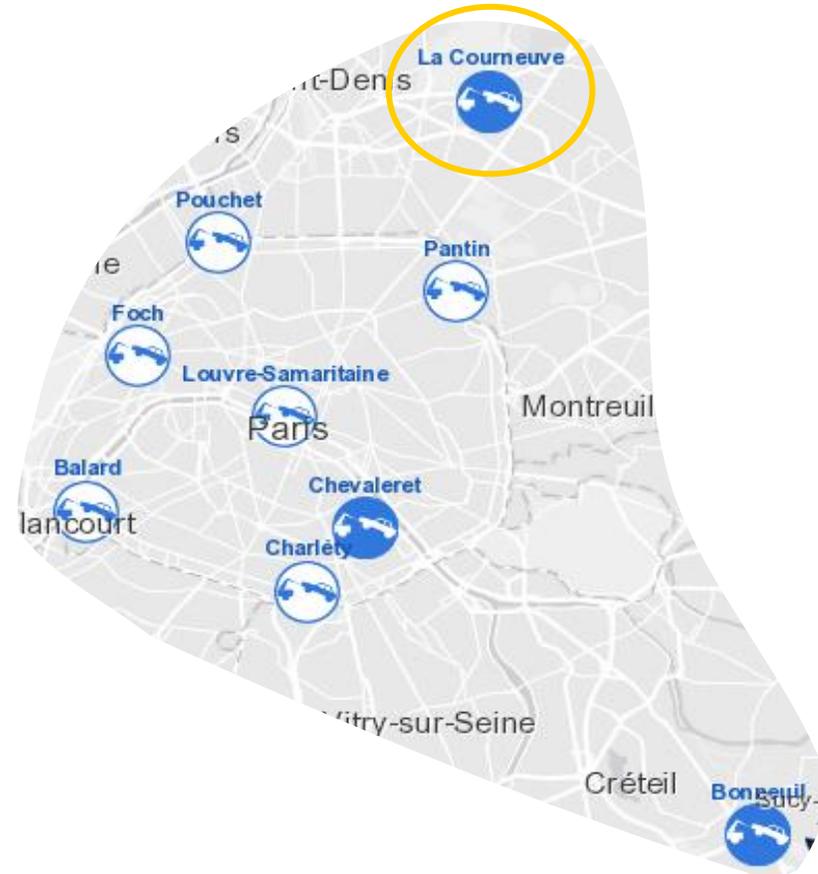
## Préfourrières et fourrières

### Fourrière de La Courneuve

92 Avenue Jean Mermoz

93120 La Courneuve

Ce parc est situé en extérieur.



## Procédure des enlèvements : les agents verbalisateurs

- Des agents verbalisateurs, constitués en équipage de 2 à 3 agents ;
- Ils verbalisent et établissent la fiche d'enlèvement dématérialisée ;
- Des équipages présents sur la voie publique 7j/7 et 24h/24 ;
- Le centre de régulation des enlèvements (CRE) pilote des équipages et le process des enlèvements.

## Procédure des enlèvements : demandes d'enlèvement

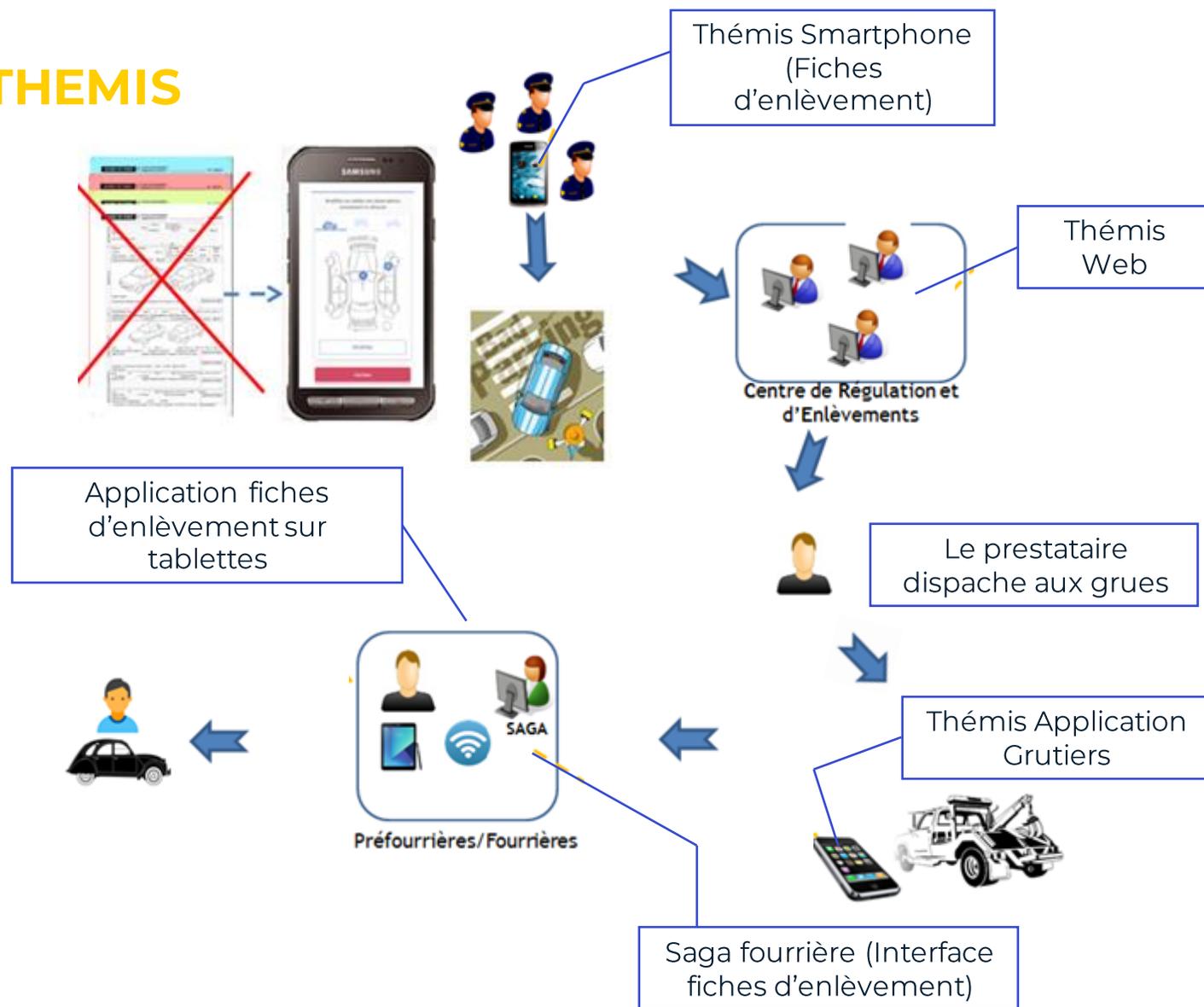
- Transmission par le CRE des demandes d'enlèvements via THEMIS ;
- Les demandes comportent:
  - La date et l'heure de la demande de prestation ;
  - L'immatriculation du véhicule à enlever ;
  - Le type de véhicule enlevé (2 roues, 4 roues ...) ;
  - L'adresse de stationnement du véhicule en infraction;
  - Les photographies et la fiche d'enlèvement du véhicule à enlever ;
  - Pour les déplacements, le lieu sur la voie publique où doit être déposé le véhicule.

## Procédure des enlèvements : THEMIS

**THEMIS est une solution numérique** de gestion des demandes d'enlèvement.

Le fonctionnement du système THEMIS est le suivant :

NB : L'affectation des grues pour enlèvement sera effectuée par le prestataire, via THEMIS.



## Procédure des enlèvements : enlèvement

Les prestations de chargement consistent à :

1. Se rendre sur le lieu d'enlèvement ;
2. Vérifier avant l'enlèvement que l'immatriculation du véhicule, son état descriptif et son lieu de stationnement sont conformes aux données présentes dans THEMIS et/ou sur la fiche d'enlèvement dématérialisée ;
3. Compléter la fiche d'enlèvement en indiquant notamment l'heure d'enlèvement, le code de la grue et le mode de chargement (avant, arrière, sangle, dollies) ;
4. Charger précautionneusement sur la grue le véhicule.

## Procédure des enlèvements : restitution sur voie publique

Si le propriétaire ou le conducteur du véhicule en infraction se présente lors de l'opération de chargement, le titulaire en avise le CRE.

Un agent de la DPSP, seul compétent pour opérer la restitution du véhicule et percevoir les frais, est dépêché sur place. Le titulaire doit attendre son arrivée pour opérer la restitution du véhicule en infraction.

Le titulaire doit suivre les directives du CRE et celles de l'agent de la DPSP assermenté (ASP).

## Procédure des enlèvements : dépose en préfourrière/fourrière

Le conducteur doit s'arrêter à l'entrée du parc sur la zone d'expertise et attendre les instructions des agents du parc.

Il conduit ensuite le véhicule à la place désignée par l'agent du parc et range le véhicule avec précaution.

## Motorisation

La diminution de notre impact carbone sur l'environnement est une priorité pour la Ville de Paris.

Le Plan climat ainsi que le Plan de déplacements des administrations parisiennes (PDAP 2 – 2017-2021) fixent des objectifs forts de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un fort accent placé sur la dé-diésélisation.

Pour cette raison, la Ville de Paris souhaite avoir un service d'enlèvement des véhicules en stationnement illicite **100% hors diesel**.

## Modification du périmètre

Certaines modifications ont été apportées au cahier des charges par rapport aux marchés de la préfecture de police. Notamment les dispositions suivantes, annoncées dans le dossier de consultation d'octobre 2019 :

- la **fusion des lots jours et nuits** ;
- la **répartition des enlèvements** se faisant désormais par les équipes du titulaire.

D'autres modifications et changements de périmètre sont à l'étude afin d'atteindre nos objectifs :

- **Séparation des 2 roues** motorisés ;
- Reprise en régie du **transfert des EDP**.

03

Planning

# Planning

Procédure choisie : procédure avec négociation

| Étapes                       | Quand ?                       |
|------------------------------|-------------------------------|
| Lancement phase candidatures | D'ici la fin de l'hiver       |
| Lancement phase offres       | Au printemps                  |
| Négociations                 | Cet été                       |
| Remise offre finale          | Fin de l'été – début automne  |
| Attribution                  | Fin 2020                      |
| Début d'exécution            | 1 <sup>er</sup> semestre 2021 |

04

Répondre à un marché public

# Accéder aux marchés Franciliens

Maximilien : le portail des marchés publics Franciliens

<https://www.maximilien.fr/espace-entreprises/>

- Une inscription simplifiée ;
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF ;
- Inscription à l'alerte email automatique ;
- Bourse à la cotraitance / sous-traitance,

# Maximilien : un outil pour tous, des outils pour vous

**Le portail des Marchés Publics Maximilien**  
Bienvenue sur le PORTAIL D'AVIS MAXIMILIEN

**RECHERCHE RAPIDE**  
Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution (en sélectionnant un ou plusieurs départements sur la carte ci-dessous), et/ou la catégorie principale, et/ou le mot clé de votre choix

Catégorie principale:  
--- Toutes les catégories ---

Mots clés:  
[Champ de saisie]

Lancer la recherche

- Recherche avancée
- Rechercher une procédure restreinte
- Voir toutes les consultations
- Rechercher d'autres annonces

**ESPACE ENTREPRISES**

- Programmation achats
- Bourse à la co/sous-traitance
- Entreprenez ensemble
- Partenaires
- Schéma de promotion des achats publics responsables
- L'Instance consultative du monde économique et social
- Facturation électronique

Programmation Achats et Réunion fournisseurs des membres du GIP Maximilien

Retrouvez ci-dessous les besoins à venir des acheteurs publics de Maximilien présentés en amont des phases de consultation :

## Bourse à la co/sous-traitance

Une consultation vous intéresse, mais il vous manque une compétence, une qualification, vous êtes dans le secteur de l'IAE, du handicap, de l'ESS ?

Identifiez-vous et inscrivez-vous à la bourse à la co-traitance et à la sous-traitance sur le portail d'avis via le menu "Mon Compte > Description de l'activité".

La bourse à la co-traitance et à la sous-traitance a été imaginée face au constat qu'il est difficile pour les entreprises de répondre à l'intégralité de certains marchés publics du fait qu'il leur manque une compétence ou une spécialité.

## Conseils : comment répondre à une consultation ?

- **Seule** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens.
- **Cotraitance** : groupement momentané d'entreprises (GME) : s'associer pour être plus pertinent (formulaire DCI à remplir).
  - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités.
  - ✓ Un choix en terme de responsabilité :
    1. Le rôle de mandataire ;
    2. Le rôle de cotraitant ;
    3. Le groupement conjoint ;
    4. Le groupement solidaire.
- **Sous-traitance** : en sous-traitance, il n'existe aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique.

# Conseils : comment répondre à une consultation ?

## Les éléments de candidature :

- N'oublier aucun document :
  - éléments permettant d'apprécier les capacités financières, techniques et professionnelles ;
  - en cas de sous-traitance : fournir un engagement de mise à disposition de moyens du sous-traitant.
  
- Si des **niveaux minimaux de capacité** sont exigés :
  - Fournir la preuve de la capacité ;
  - Éventuellement l'obtenir à plusieurs :
    - former un groupement (GME) ;
    - faire appel à la sous-traitance.

# Conseils : comment répondre à une consultation ?

## Les éléments de l'offre

- Une lecture attentive des pièces ;
- Un mémoire technique circonstancié au vu des critères et des besoins ;
- Utiliser les cadres fournis par la Ville dans le dossier de consultation ;
- Transmettre tous les documents demandés.

## Les attentes de la Ville de Paris

- Des solutions répondant aux besoins exprimés ;
- Identifier le meilleur rapport qualité/prix ;
- Un mémoire technique qui décrit clairement l'offre des soumissionnaires :
  - Un document exhaustif et clair ;
  - Un document qui respecte impérativement le cadre de réponse fourni par la Ville.

## Dématérialisation : quelle signature électronique ?

La signature est exigée pour l'attributaire uniquement pour :

- L'acte d'engagement ;
- La mise au point le cas échéant ;
- Le DC4 (acte de sous-traitance) le cas échéant.



La signature électronique nécessite l'acquisition d'un certificat électronique.

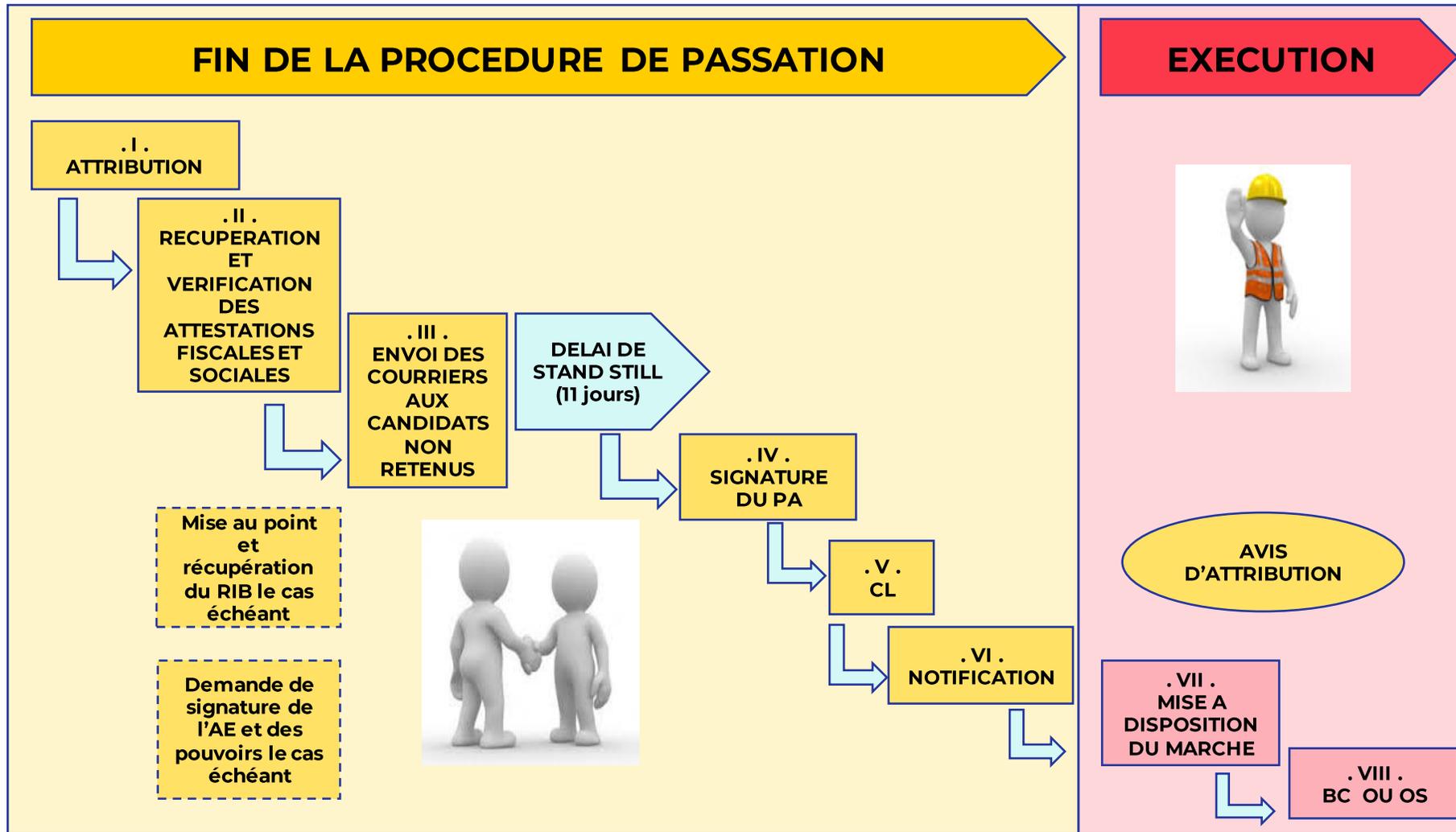
Celui-ci est nominatif et contrôle :

- La période de validité ;
- La chaîne de certification ;
- La non révocation ;
- La non répudiation.

Pour obtenir la signature :

- <https://www.economie.gouv.fr/daj/dematérialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

# Les étapes entre l'attribution et l'ordre de service



## Les documents à fournir par les entreprises attributaires

- ✓ Ces documents sont à remettre uniquement par l'entreprise retenue au moment de l'attribution et avant la notification du marché.
- ✓ Ces documents sont nécessaires car ils prouvent qu'elle est à jour dans toutes ses obligations sociales et fiscales.

# Pièces justificatives à produire par le soumissionnaire, attributaire provisoire d'un marché public, établi en France

Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le soumissionnaire a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations exigibles :

Certificats  
fiscaux

Certificats  
sociaux

Le candidat  
produit  
également les  
éléments de  
l'article D.8254-2  
du code du  
travail

Un extrait du registre pertinent

- un extrait K,
- un extrait K bis,
- un extrait D1,
- un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

<http://www.infogreffe.fr> ou  
<http://www.extraitkbis.com>

Une copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Une attestation sur l'honneur que la société ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner.

## Les ressources utiles

Sur paris.fr - <https://www.paris.fr/professionnels>

- Demande de contact avec un acheteur de la Ville : <https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526>
- [Création d'alerte mail sur Maximilien](#)
- La plaquette fournisseur de la Direction des Finances et des Achats : [Plaquette DFA SDA](#)
- Fiches pratiques : le [GME](#), le téléchargement d'un [dossier de consultation](#) (DCE), la [création des alertes mails](#), la [plateforme de dématérialisation des marchés publics francilien Maximilien](#)
- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien : <https://www.maximilien.fr/bourse-a-la-co-sous-traitance/>
- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés : <http://fournisseurs.paris.fr/portail>

# 05

## Questions / Réponses

## Y aura-t-il un chiffre d'affaires minimum à avoir pour répondre à la future consultation ?

Réponse de l'administration : le nouveau cahier des charges est toujours à l'étude, rien n'est arrêté pour l'instant.

# Les véhicules P2 pourront-ils toujours accéder à la préfourrière de Pantin après la fin des travaux ?

Réponse de l'administration : oui, ils pourront y accéder.

# Le délai de dérogation à la clause hors diesel sera-t-il toujours de 18 mois ?

Réponse de l'administration : le nouveau cahier des charges est toujours à l'étude, rien n'est arrêté pour l'instant.

# La Ville de Paris s'engagera-t-elle sur un nombre minimum d'enlèvements ?

Réponse de l'administration : le nouveau cahier des charges est toujours à l'étude, rien n'est arrêté pour l'instant.



**Merci**